

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2009				31/12/2008	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	25 614	16 675	8 939	0,02	5 465	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	88 812	5 955	82 857	0,22	83 850	0,22
Constructions	33 243 344	4 328 222	28 915 123	76,07	29 194 604	75,27
Installations techniques, matériel & outillage industriels	292 772	144 446	148 325	0,39	139 326	0,36
Autres immobilisations corporelles	1 158 113	606 572	551 541	1,45	548 124	1,41
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	94 303		94 303	0,25		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles	3 198		3 198	0,01	3 198	0,01
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	18 736		18 736	0,05	34 744	0,09
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	2 778 536		2 778 536	7,31	2 688 662	6,93
Autres immobilisations financières	2 480		2 480	0,01	2 481	0,01
TOTAL (I)	37 705 909	5 101 869	32 604 040	85,77	32 700 453	84,31
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés					1 050	0,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	4 359		4 359	0,01	2 416	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	355 788		355 788	0,94	927 450	2,39
Valeurs mobilières de placement	3 489 247		3 489 247	9,18	3 109 314	8,02
Disponibilités	1 272 330		1 272 330	3,35	1 780 532	4,59
Charges constatées d'avance	109 273		109 273	0,29	92 254	0,24
TOTAL (II)	5 230 996		5 230 996	13,76	5 913 016	15,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	178 203		178 203	0,47	172 784	0,45
TOTAL ACTIF	43 115 109	5 101 869	38 013 239	100,00	38 786 253	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	457 352	1,20	457 352	1,18
Ecart de réévaluation	20 567 855	54,11	20 567 855	53,03
Réserves	304 898	0,80	304 898	0,79
Report à nouveau	7 942 622	20,89	8 205 418	21,16
Résultat de l'exercice	-48 514	-0,12	-262 796	-0,67
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation	1 315 454	3,46	1 315 454	3,39
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 041 008	5,37	2 064 539	5,32
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	32 580 675	85,71	32 652 720	84,19
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	180 423	0,47	173 727	0,45
TOTAL (II)	180 423	0,47	173 727	0,45
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	83 917	0,22	29 957	0,08
TOTAL (III)	83 917	0,22	29 957	0,08
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	4 572 811	12,03	4 909 322	12,66
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	308 993	0,81	580 046	1,50
Autres	286 421	0,75	440 481	1,14
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	5 168 224	13,60	5 929 850	15,29
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	38 013 239	100,00	38 786 253	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2009
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2008
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	423 981		423 981	8,95	501 384	10,95	-77 403	-15,43
Production vendue de biens					3 908 093	85,32	-3 908 093	-100,00
Prestations de services	4 312 772		4 312 772	91,05	170 795	3,73	4 141 977	N/S
Montants nets produits d'expl.	4 736 753		4 736 753	100,00	4 580 273	100,00	156 480	3,42
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					8 000	0,17	-8 000	-100,00
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			11 045	0,23			11 045	N/S
Autres produits			40 161	0,85	54 550	1,19	-14 389	-26,37
Reprise de provisions					8 239	0,18	-8 239	-100,00
Transfert de charges			161	0,00	35 444	0,77	-35 283	-99,54
Sous-total des autres produits d'exploitation			51 367	1,08	106 233	2,32	-54 866	-51,64
Total des produits d'exploitation (I)			4 788 120	101,08	4 686 506	102,32	101 614	2,17
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			72 899	1,54	62 966	1,37	9 933	15,78
Reprises sur provisions et transferts de charges			98 114	2,07	69 661	1,52	28 453	40,84
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			171 013	3,61	132 627	2,90	38 386	28,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			263 562	5,56	304 989	6,66	-41 427	-13,57
Sur opérations en capital			33 681	0,71	162 835	3,56	-129 154	-79,31
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			297 243	6,28	467 824	10,21	-170 581	-36,45
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			5 256 376	110,97	5 286 957	115,43	-30 581	-0,57
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-48 514	-1,01	-262 796	-5,73	214 282	81,54
TOTAL GENERAL			5 304 889	111,99	5 549 753	121,17	-244 864	-4,40
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			411 037	8,68	490 887	10,72	-79 850	-16,26
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			657 622	13,88	748 396	16,34	-90 774	-12,12
Services extérieurs			777 599	16,42	820 786	17,92	-43 187	-5,25
Autres services extérieurs			709 902	14,99	945 741	20,65	-235 839	-24,93
Impôts, taxes et versements assimilés			89 216	1,88	78 010	1,70	11 206	14,36
Salaires et traitements			849 414	17,93	784 892	17,14	64 522	8,22
Charges sociales			332 266	7,01	388 563	8,48	-56 297	-14,48
Autres charges de personnel			27 053	0,57	29 366	0,64	-2 313	-7,87
Subventions accordées par l'association			266 787	5,63	180 593	3,94	86 194	47,73

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	667 201	14,09	645 471	14,09	21 730	3,37
Dotations aux provisions	6 696	0,14			6 696	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	65 005	1,37	17 555	0,38	47 450	270,29
Autres charges	34 942	0,74	26 846	0,59	8 096	30,16
Total des charges d'exploitation (I)	4 894 740	103,34	5 157 106	112,59	-262 366	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)			-0	0,00		
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	160 354	3,39	197 810	4,32	-37 456	-18,93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	160 354	3,39	197 810	4,32	-37 456	-18,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	249 002	5,26	85 154	1,86	163 848	192,41
Sur opérations en capital			109 683	2,39	-109 683	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	793	0,02			793	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	249 795	5,27	194 837	4,25	54 958	28,21
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	5 304 889	111,99	5 549 753	121,17	-244 864	-4,40
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	5 304 889	111,99	5 549 753	121,17	-244 864	-4,40

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 38 011 837 E.

Le résultat net comptable est une perte de 48 514 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17 mai 2009 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Comme pour l'exercice précédent, les comptes consolidés de l'Association Diocésaine de Guadeloupe englobent les entités suivantes :

- Association Diocésaine de Guadeloupe
- Foyer Paul VI
- Foyer Sacerdotal Oscar Lacroix (anciennement Maison Diocésaine)
- Maison Episcopale
- Pastorale des Jeunes
- Service des Vocations
- Justice et paix
- TKL

Depuis l'exercice précédent, les 43 paroisses de Guadeloupe, ainsi que le foyer sacerdotal sont pris en compte dans les comptes. Ces entités ont été intégrées sur la base des coûts historiques. Les associations diocésaines ont obligation d'additionner les comptes des paroisses avec ceux de la curie diocésaine. Les curés des paroisses ont obligation de transmettre, chaque année, les comptes de leur paroisse à l'évêque.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Concernant les amortissements des immobilisations, afin de permettre une approche plus cohérente et plus conforme aux normes IFRS, les plans d'amortissements suivants ont été adoptés depuis le 1er janvier 2006.

- Logiciels 33 %,
- Site internet 20%,
- Terrains non amortissables,
- Eglises et locaux culturels non amortissables,
- Autres immeubles sur sols propres (hors immeubles affectés à l'Evêché) 2%,
- Autres immeubles sur sols propres affectés à l'Evêché 2% sur une base amortissable limitée à 15% de leur valeur globale : l'hypothèse retenue étant que 15% de la valeur globale est sujette à être remplacée et entretenue,
- Aménagements sur constructions (hors aménagements affectés à l'Evêché) 4%,
- Aménagements sur constructions affectés à l'Evêché 4% sur une base amortissable limitée également à 15% de leur valeur globale (même hypothèse que précédemment),
- Matériel informatique 20%,
- Mobilier 10%.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 37 705 911 E

Actif immobilisé - Curie	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 236	6 038	27 151	25 124
Immobilisations corporelles	30 457 622	113 015	19 113	30 551 525
Immobilisations financières	2 750 323	128 554	124 217	2 754 660
TOTAL	33 254 181	247 607	170 481	33 331 309
Actif immobilisé - Paroisses	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	491	-	-	491
Immobilisations corporelles	4 329 016	378 790	15 611	4 329 016
Immobilisations financières	73 678	-	28 583	45 095
TOTAL	4 040 006	378 790	44 194	4 374 602
TOTAL	37 294 187	626 397	214 675	37 705 911

Amortissements et provisions d'actif = 5 101 868 E

Amortissements et provisions - Curie	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	40 996	2 495	27 151	16 340
Immobilisations corporelles	3 627 658	486 984	18 982	4 095 660
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	98 114		98 114	-
TOTAL	3 766 768	489 479	144 247	4 112 000
Amortissements et provisions - Paroisses	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	266	69		335
Immobilisations corporelles	826 702	177 651	14 821	989 533
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	826 968	177 720	14 821	989 868
TOTAL	4 593 736	667 199	159 068	5 101 868

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatique	20 807	15 457	5 350	3 ans
Site internet	4 807	1 218	3 589	5 ans
Terrains nus	2	0	2	Non amortiss.
Terrains aménagés	68 961	0	68 961	Non amortiss.
Agenc./aménagement terrains	19 849	5 955	13 894	Non amortiss.
Batiments immobiliers industriels	9 377 879	202 782	9 175 097	Non amortiss.
Chapelle de mare-gaillard	8 964	0	8 964	Non amortiss.
Autr.ensembles immob.s/sol propre	13 782 385	2 627 607	11 154 778	50 ans
Constr. site etang noir	90 500	3 475	87 025	25 ans
Inst.agenc./constructions	1 042 290	200 477	841 813	25 ans
Amenagements s/constr.s/sol propre	3 320 084	172 083	3 148 001	25 ans
Aménag. s/construc. sdic	385 133	77 454	307 679	25 ans
Amenagement s/construc. mdp	1 400 324	129 133	1 271 191	25 ans
Aménagement centre ndg	63 068	10 278	52 790	4 et 10 ans
Construction s/sol d'autrui	20 470	4 230	16 240	10 et 25 ans
Eglises locaux cult.s/sol d'autrui	1 293 070	0	1 293 070	Non amortiss.
Autr.ensembles immob.s/sol d'autrui	2 263 171	877 405	1 385 766	25 ans
Construc. presbytère terre/bas	70 444	13 193	57 251	25 ans
Amenagement construction	124 839	10 068	114 771	25 ans
Amenagement Petit Perou	722	36	686	5 ans
Matériel industriel	278 904	143 792	135 112	5 et 6 ans
Agencement aménagement mat outillage	13 868	654	13 214	5 et 10 ans
Instal./agenc.divers	245 870	93 342	152 528	5 et 6 ans
Matériel de transport	55 958	35 803	20 155	5 et 6 ans
Mat.bureau & informatique	254 875	213 965	40 910	5 et 6 ans
Mobilier	570 921	232 971	337 950	10 ans
Mobilier - orgue	30 490	30 490	-	10 ans
TOTAL	34 808 655	5 101 869	29 706 787	

Etat des créances = 3 250 435 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 781 016		2 781 016
Actif circulant & charges d'avance	469 419	469 419	
TOTAL	3 250 435	469 419	2 781 016

Produits à recevoir par postes du bilan = 68 776 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	66 520
Disponibilités	2 256
TOTAL	68 776

Charges constatées d'avance = 109 273 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 173 727 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réaffectées					
Provisions pour risques &	173 727		6 696		180 423
TOTAL	173 727		6 696		180 423

Etat des dettes = 5 214 445 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 476 045	370 195	1 598 847	1 507 003
Dettes financières diverses	1 096 766	1 096 766		
Fournisseurs	308 993	308 993		
Dettes fiscales & sociales	258 999	258 999		
Dettes sur immobilisations	11 288	11 288		
Autres dettes	16 134	16 134		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 168 224	2 062 375	1 598 847	1 507 003

Charges à payer par postes du bilan = 146 466 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3 378
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	96 618
Dettes fiscales & sociales	46 469
Autres dettes	
TOTAL	146 466

Informations complémentaires sur le bilan passif

Le montant des engagements de départ à la retraite des salariés est évalué à 42 621 Euros (les prêtres ne sont pas pris en compte).

Au 31/12/2009, aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée.

Il conviendrait de déterminer un montant de provision pour indemnité de départ à la retraite pour les prêtres. Des études sont actuellement en cours afin d'affiner au mieux une méthode de calcul.

Au titre de l'exercice 2009 aucune provision n'a été calculée.

Au 31/12/2009, les salariés de l'association ont acquis au titre du D.I.F. un total de 1 004 heures.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Effectif moyen*

Catégories de salariés	Curie	Paroisse
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	1	
Employés	7	17
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	17

*Autres informations complémentaires*Mobilier :

Les éléments mobiliers des paroisses et de la curie diocésaine font l'objet d'un inventaire au sein de chaque entité.

Engagements hors-bilan

Un emprunt auprès de la BDAF a été souscrit en date du 28 mai 2008 pour un montant de 1 457 000 euros et pour une durée de 95 mois. L'engagement pris auprès de la FIRST a donc été soldé à la mise en place de cette opération. La garantie donnée par l'Association Diocésaine est un gage sur son compte d'instrument financier ouvert dans les livres de la Compagnie 1818. La valeur estimée au 11 avril 2009 est de 717 826 euros. Au 31 décembre 2009 le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 1.205.508 euros

Pour le financement de la rénovation de l'immeuble situé rue de la République à Pointe à Pitre, l'Association Diocésaine a sollicité un financement de 1.102.000 euros auprès de la banque BNP Paribas Guadeloupe. Dans le cadre de cet emprunt, l'immeuble fait l'objet d'une inscription d'hypothèque conventionnelle. Au 31 décembre 2009 le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 984.257 euros.

Pour le financement de la construction en 1997 d'un local situé aux Abymes, l'Association Diocésaine a sollicité un financement de 95.280 euros auprès du Crédit Agricole Mutuel de la Guadeloupe. Dans le cadre de cet emprunt, le terrain et la construction font l'objet d'une inscription d'hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang. Le solde de cet emprunt s'élève à 25.517 euros au 31 décembre 2009.

L'Association Diocésaine s'est portée caution personnelle et solidaire envers la BFC le 27 avril 2007 dans le cadre d'un financement contracté par l'Ogec Jean Belloc. Ce cautionnement a été consenti à hauteur de la somme en principal de 310 000 euros. Au 31 décembre 2009, les sommes restant dues sur ce prêt s'élèvent à 174 583 euros.

L'Association Diocésaine s'est portée caution personnelle et solidaire envers la BFC le 30 avril 2007 dans le cadre d'un financement contracté par l'Ogec Jean Belloc. Ce cautionnement a été consenti à hauteur de la somme en principal de 200 000 euros. Au 31 décembre 2009, les sommes restant dues sur ce prêt s'élèvent à 321 617 euros.

Dans le cadre du financement des travaux de rénovation des paroisses du Sacré-Cœur, de la Désirade, du Raizet, de Sainte Thérèse et de l'appartement du gardien de l'évêché, l'Association a sollicité un financement de la part de la BFC. Ce financement s'élève à 400 000 euros et doit être remboursé sur 12 ans , du 16 juin 2007 au 16 mai 2019.

Au 31 décembre 2009, le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 332.171 euros.

Dans le cadre du financement des travaux de rénovation des églises des paroisses de Ste Bernadette, de Lauricisque, du Presbytère de Port-Louis et de Cadet, l'Association a sollicité un financement de la part de la BFC. Ce financement s'élève à 400 000 euros et doit être remboursé sur 12 ans , du 29 février 2008 au 30 janvier 2020.

Au 31 décembre 2009, le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 350.486 euros.

Dans le cadre du financement des travaux de rénovation de la salle Magloire à Basse-Terre de l'association Mathias Forbin, de la villa Ste Thérèse et de la paroisse de Capesterre de Marie Galante. l'Association a sollicité un financement de la part de la BFC. Ce financement s'élève à 400 000 euros et doit être remboursé sur 12 ans , du 23 juin 2008 au 23 mai 2020.

Au 31 décembre 2009, le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 359 427 euros.

Ces 3 lignes de crédit, d'un montant total de 1 200 000 Euros ont fait l'objet d'une négociation unique. Les garantis sont le nantissement d'un certificat de dépôt négociable détenu dans les livres de la BFC pour un montant de 400 000 euros et le nantissement d'un comptes s'instruments financiers (obligations) à hauteur de 200 000 euros.

Dans le cadre du financement de la construction et de l'aménagement du centre Siméon Oualli aux Abymes, l'Association a sollicité un financement de la part de la BFC. Ce financement s'élève à 120 000 euros et doit être remboursé sur 15 ans. Dans ce cadre, un compte titre a été nanti au sein de la BFC pour un montant représentant au moins 50% du montant du crédit.

Au 31 décembre 2009, le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 103.930 euros.

Dans le cadre du financement des équipements du FSOL, l'Association a sollicité un financement de la part de la BFC. Ce financement s'élève à 140 000 euros et doit être remboursé sur 7 ans. Dans ce cadre, un dépôt à terme a été nanti au sein de la BFC pour un montant de 140 000 euros.

Au 31 décembre 2009, le solde à rembourser de l'emprunt s'élevait à 111.371 euros.

Prêt :

L'Association a effectué un prêt auprès de la société FIRST. Au 31 décembre 2009, ce prêt s'élève à 1.724.210 euros. En garantie de ce prêt, l'association a obtenu une promesse d'hypothèque à première demande à hauteur des encours existant à la date de la demande du créancier. Cette promesse d'hypothèque porte sur des ensembles immobiliers détenus par la SA First.

La promesse d'affectation hypothécaire est consentie jusqu'à complet remboursement de la dette susvisée, en principal, intérêts et accessoires.

Valorisation du bénévolat :

Actuellement, il est établi une lettre de mission pour les bénévoles de l'Association Diocésaine. A terme, une méthode de valorisation de la contribution des bénévoles sera élaborée.

Fonds de dotation :

Dans le cadre de la création d'un fonds de dotation, l'Association Diocésaine s'est engagée à verser 20.000 euros. Ce fonds est destiné à recueillir les immeubles afférents à l'enseignement effectué par les OGEC.

Litige :

L'Association est actuellement défenderesse dans un litige l'opposant à l'acquéreur d'un terrain qu'elle possédait. L'acquéreur demande une somme globale de 190 545 euros couvrant des charges qu'il aurait réalisées, des dommages et intérêts et les frais au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Le tribunal de grande instance de Basse-Terre a jugé, le 4 février 2010, que l'Association devait réparation du préjudice causé. Le tribunal a nommé un expert pour évaluer le préjudice.

Le 23 février 2010, l'Association a fait appel de cette décision.

Au 31 décembre 2009, aucune provision liée à ce litige n'a été comptabilisée.

Legs et donation :

Un legs est en cours de finalisation.

Il deviendra effectif lors de l'approbation par le Conseil d'Administration de l'Association.

Ce legs concerne un terrain situé sur la commune de Vieux-fort.

Il n'a fait l'objet d'aucune évaluation ou expertise à ce jour.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 68 776

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn rrr a obtenir(409800)	90
Org.soc. produits a recevoir(438700)	4 359
Gosier/ First (455814)	42 857
Deb et cred divers produits a recevoir(468700)	19 215
TOTAL	68 776

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Banques interets courus a recevoir(518700)	2 256
TOTAL	2 256

Charges constatées d'avance = 109 273

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	109 273
TOTAL	109 273

Charges à payer = 146 466

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int courus/emprunts etablissts credit(168840)	3 076
Banques interets courus a payer(518600)	303
TOTAL	3 378

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	96 618
TOTAL	96 618

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(428200)	34 570
Org.soc. conges a payer(438200)	6 432
Org.soc. autres charges a payer(438600)	3 499
Etats autres charges à payer (448600)	1 968
TOTAL	46 469

CABINET ACTIVE AUDIT
Commissaires aux Comptes
Immeuble NEVADA
Rue Thomas EDISON
97122 Baie-Mahault Guadeloupe

Michel MERLINI
Commissaires aux Comptes
4 rue de la Bonne Santé
Immeuble la Géode
Clairière
97200 Fort de France

ASSOCIATION DIOCESAINE DE GUADELOUPE
Place Saint-François
BP 369
97101 BASSE-TERRE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES

Exercice clos le 31/12/2009

Aux Membres du Conseil d'administration de l'Association Diocésaine de Guadeloupe,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE GUADELOUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le *conseil d'administration*. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

- l'Association Diocésaine de Guadeloupe a consenti à la société FIRST des avances d'un montant total de 1 724 210 € et s'est portée caution pour les engagements pris. Cette société a été constituée dans le cadre du plan de sauvetage de l'APE, institution qui porte les œuvres sociales de l'Eglise de Guadeloupe.

La société First a acquis une partie du patrimoine de l'APE. La caution et la créance de l'Association Diocésaine de Guadeloupe sont garanties par une promesse d'affectation hypothécaire sur les biens de la société FIRST en garantie du remboursement de la dette. Par ailleurs, la société First est propriétaire de terrains qui ont été, à dire d'experts, évalués à une valeur supérieure à la créance. Cependant, en cas d'évolution défavorable des négociations en cours pour la cession de ces terrains, l'incidence sur les comptes annuels serait très significatif pour l'Association diocésaine de Guadeloupe.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé en annexe des comptes annuels dans la note « engagements hors bilan » concernant le litige opposant l'Association Diocésaine à l'acquéreur d'un terrain qu'elle possédait

I. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

L'association a accordé des prêts à différentes associations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons apprécié le risque de non recouvrement de ces créances en analysant les données des entités concernées, les informations issues des événements postérieurs. Ce contrôle a été satisfaisant .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du *Président du Conseil d'administration* et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Baie-Mahault le 2 juin 2010

Ph. BREDENT

Michel MERLINI